

Comité de suivi du projet Lac à Paul

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

CONSULTATION PUBLIQUE

2017

Résumé de la deuxième assemblée publique de consultation du Comité de suivi sur les activités de 2016

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Résumé de la consultation publique

FAITS SUR LA SOIRÉE

La consultation publique s'est tenue le mercredi 12 avril 2017, à 19 h, à l'hôtel Delta Saguenay. Elle avait été annoncée dans l'hebdomadaire *Le Progrès Weekend*, sur le site Internet de la Société, ainsi que sur sa page Facebook.

La soirée a attiré 31 personnes, soit 26 hommes et 5 femmes en plus de 7 des 8 membres actuels du comité de suivi. Monsieur André Dufour était absent pour des raisons de santé.

MEMBRES INDÉPENDANTS

Daniel Gaudreault	Président – milieu municipal
Gervais Bérubé	Milieu économique
Henri-Paul Côté	Milieu municipal
André Dufour	Citoyen et villégiateur
Cindy Bouchard	Milieu communautaire
Sylvain Potvin	Développement durable

MEMBRES LIÉS

Éric Arseneault	Directeur environnement et développement durable
Élise Girard-Gagnon	Coordonnatrice développement durable

LA PRÉSENTATION POWERPOINT

La présentation poursuivait 2 objectifs : faire connaître le Comité de suivi à la population et connaître les attentes de la communauté envers le Comité de suivi. La présentation abordait les sujets suivants :

- Objectifs de la consultation
- Présentation du comité de suivi
 - Les membres actuels du comité
 - Anciens membres qui ont siégé en 2016
 - Sièges vacants
 - Recrutement de nouveaux membres
- Qu'est-ce qu'un comité de suivi ?
 - Mission du Comité
 - Pourquoi un comité de suivi ?
 - Ce que dit la Loi sur les mines
- Que fait le comité de suivi ?
 - Activités de 2016
 - Documents structurants adoptée en 2016
 - Dossiers importants de 2016
 - Le comité de suivi en 2017
- Conclusion

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Une copie du rapport annuel a été remise à presque tous les participants. Le rapport annuel est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.arianne-inc.com/files/user/bloc_document/comite-suivi-rapport-annuel-2016-final.pdf

QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

La période de questions a duré une trentaine de minutes, durant laquelle les participants ont posé des questions sur plusieurs sujets.

Origine d'Arianne Phosphate

Quelle est l'origine d'Arianne Phosphate?

Au départ, la compagnie était une compagnie d'exploration minière et s'appelait Ressources d'Arianne. En 2013, la compagnie a choisi de se consacrer au développement du gisement du Lac à Paul et a changé de nom. Le siège social d'Arianne Phosphate est encore à Chicoutimi.

Mine Arnaud

Quelle est la différence entre Arianne Phosphate et Mine Arnaud?

Les deux compagnies veulent produire le même produit, les deux projets sont au même stade. Arianne Phosphate veut produire 3 millions de tonnes de concentré d'apatite par année et Mine Arnaud prévoit une production de 1,3 million de tonnes/an. Il n'y a aucun lien d'affaires entre les deux.

Y a-t-il de la place sur le marché pour Arianne Phosphate et Mine Arnaud?

Les études de marché d'Arianne Phosphate démontrent qu'il y a de la place pour le projet. Il n'est pas possible de répondre pour Mine Arnaud. Le marché du phosphate est en croissance. De plus, le phosphate du Québec étant d'origine igné, il contient peu de contaminants, contrairement au phosphate d'origine sédimentaire qui occupe actuellement la majorité du marché.

Entente pour l'utilisation des bateaux de Rio Tinto

Le partenariat pourrait-il prévoir l'utilisation du port de Rio Tinto?

Non, ce n'est pas possible. L'entente concerne le partage des bateaux avec Rio Tinto. Ceci ne garantit pas que 100 % du produit d'Arianne sera chargé sur des bateaux de Rio Tinto, mais l'augmentation de trafic maritime sera allégé, en éliminant des passages de bateaux supplémentaires..

Collectif de l'Anse-à-Pelletier

Y a-t-il un lien entre le comité et le collectif de l'Anse-à-Pelletier?

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Il n'y a pas de représentants du collectif sur le comité. Il n'y a pas eu de contact avec ce groupe pour le moment. Toutefois, les gens de l'Anse-à-Pelletier peuvent faire appel au comité de suivi comme tout le monde. Il n'y a pas eu de commentaire sur le comité de suivi de leur part.

Terminal maritime en rive Nord

Est-ce que le gouvernement fédéral pourrait bloquer le projet de terminal maritime en rive Nord?

C'est Port Saguenay qui devrait répondre à cette question. Il n'y a pas de garantie sur l'obtention des permis. Explications sur le processus d'évaluation environnementale fédérale : <https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=80103>

Fournisseurs

Un participant valide sa compréhension :

Pour le moment, ce sont des protocoles d'ententes qui ont été signés avec des fournisseurs. Ariane Phosphate attend le financement pour faire exécuter les ententes.

Clients

Y a-t-il des acheteurs pour le produit?

Cette information est confidentielle. C'est la priorité des démarches.

Durée de vie de la mine

Combien d'années la mine pourrait-elle durer?

Le projet actuel prévoit 26 ans. Il y a d'autres secteurs minéralisés à proximité, qui demanderaient d'autres autorisations (autres projets).

Chemin de transport du concentré

Est-ce qu'il y aura des contournements pour les groupes de chalets?

Ariane Phosphate avait l'obligation de proposer des contournements. Quatre contournements ont été soumis et c'est maintenant le gouvernement du Québec qui devra décider s'il accepte ou non ces contournements.

La route sera-t-elle accessible pour tous?

Oui, c'est un chemin public d'environ 240 kilomètres. Ce sera un jumeau du chemin des Passes.

Y aura-t-il des stationnements?

Des stationnements sont prévus, mais les sites ne sont pas encore déterminés.

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Recherche et développement

Est-ce qu'Arianne Phosphate participe encore aux recherches sur l'utilisation du concentré d'apatite en association avec les mycorhizes?

Oui, en partenariat avec des partenaires confirmés et d'autres en attente de confirmation.

Site minier

Le site pourra-t-il être visité?

Cet élément n'est pas encore planifié, mais il y a une volonté de la part d'Arianne Phosphate.

Échéancier

Quel est l'échéancier pour la construction?

Il est prévu de faire un an de travaux de préconstruction et deux ans de travaux de construction avant la mise en exploitation.

Électricité

D'où proviendra l'électricité?

Il y aura une ligne électrique entre le barrage de Chute-des-Passes et le site minier, atténuant les impacts environnementaux des opérations minières.

COMMENTAIRES

En plus des questions, certains participants ont fait des commentaires :

- Un participant indique qu'il apprécie la façon dont Arianne Phosphate présente les informations. Toutefois, il croit qu'Arianne Phosphate devrait faire davantage de pressions politiques.
- Un participant indique qu'il aimerait une carte plus claire sur le site internet d'Arianne Phosphate pour mieux illustrer la route pour le transport du concentré d'apatite, de la mine au port. Des villégiateurs sont intéressés à ce qu'on y indique les contournements envisagés des ilots de villégiatures d'importances, qui sont en discussion avec les ministères concernés.
- Un participant révèle qu'Arianne Phosphate doit porter une attention spéciale sur le type d'abat-poussière et son application. Il suggère de consulter Hydro-Québec. Il explique cet élément devra à être pris en compte dès la conception de la route.

APPRÉCIATION

Tous les membres du comité sont heureux du déroulement de la soirée. Nous tenons à remercier les personnes qui sont venues nous rencontrer.

Informations de contact

Pour vos questions et commentaires sur le rapport annuel, sur le Comité de suivi ou ses activités, vous pouvez communiquer avec :

Président

comite.de.suivi@arianne-inc.com

Coordonnatrice

elise.gagnon@arianne-inc.com

393 rue Racine Est, suite 200, Chicoutimi, QC, G7H 1T2

À l'attention du président du Comité de suivi

Télécopie 418-549-5750

comite.de.suivi@arianne-inc.com

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>